



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Vers un tarissement de la population agricole ?

Monsieur Guenhaël Jégouzo

Citer ce document / Cite this document :

Jégouzo Guenhaël. Vers un tarissement de la population agricole ?. In: Économie rurale. N°105, 1975. Population et travail agricoles. pp. 54-58;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1975.2336>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1975_num_105_1_2336

Fichier pdf généré le 08/05/2018

VERS UN TARISSEMENT DE LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE FRANÇAISE ?

par G. JEGOUZO,

INRA, Station d'Economie rurale de Rennes

Pendant longtemps, et spécialement jusque vers 1950, le renouvellement de la population employée dans l'agriculture a été caractérisé par deux faits principaux. Le potentiel de recrutement était élevé, le solde du mouvement naturel de la population agricole étant nettement positif. A. Sauvy a calculé qu'entre 1900 et 1954 le nombre d'actifs agricoles aurait augmenté d'environ 820.000 unités du fait de cette évolution naturelle, en l'absence d'exode agricole (1). Si l'exode était, en fait, suffisamment important pour faire diminuer la population active agricole française, le déclin était relativement lent. C'est que la majorité des enfants nés à la campagne devenaient et restaient paysans.

Les conditions de renouvellement de la classe paysanne se sont profondément modifiées depuis une vingtaine d'années. Les fils d'agriculteurs en sont venus à se détourner massivement de l'agriculture pour des raisons qu'il ne semble pas nécessaire de rappeler. Dans les générations 1893-1913, les 2/3 des fils d'exploitants travaillaient eux-mêmes à la terre à 40-60 ans (2). Dans les générations 1918-1935, le taux d'activité agricole des fils d'agriculteurs est inférieur à 50 % à 35-52 ans (48 %) (3). Chez les fils de paysans nés entre 1936 et 1954, 1/3 seulement sont actifs agricoles à 16-34 ans (4). Enfin, des informations partielles laissent supposer que pas plus de 20 % des enfants nés en campagne entre 1945 et 1955 resteront à la terre.

Ces taux d'activité agricole de plus en plus bas concernent des générations de moins en moins nombreuses. Les conséquences quant à la reproduction de la population employée en agriculture seraient réduites si le métier de paysan n'avait pas, le plus souvent, un caractère héréditaire. Or, cette hérédité sociale persiste, contrairement à bien des souhaits.

Cette note (*) se propose de fournir une description chiffrée de flux qui contribuent à former la population active agricole ; l'analyse des mécanismes générateurs des transformations mises en évidence a été tentée dans des publications antérieures et se poursuit dans divers travaux en cours (5).

LA CHUTE DES NAISSANCES DANS LES FAMILLES AGRICOLES : 58 % DEPUIS 20 ANS

Ce n'est que depuis peu (1967) que l'INSEE établit chaque année la statistique des naissances selon la catégorie sociale du père. Mais on connaît l'évolution depuis 1952 du nombre des familles non salariées qui bénéficient chaque année, en régime social agricole, de l'allocation prénatale - 3^e fraction (6). Il s'agit du moins mauvais indicateur de la natalité agricole qui soit disponible pour une période assez longue (7).

Entre 1952 et 1972, le nombre annuel des naissances ainsi mesuré a baissé de plus de moitié. Après une diminution relativement lente entre 1958 et 1963, la chute est devenue particulièrement rapide : — 6,5 % entre 1963 et 1972 (fig. 1).

La chute s'est produite dans la totalité des départements mais elle est très variable selon les zones, le minimum étant de — 18 % dans le Var et le maximum de — 75 % en Savoie. L'ampleur de la diminution est en partie liée à l'importance de l'effectif initial des naissances : la proportion de départements où la baisse atteint et dépasse 50 % est de 76 % parmi ceux où il y avait plus de 1.000 naissances en 1952, de 62 % entre 500 et 1.000 et de 20 % en-dessous de 500. Mais un assez grand nombre de départements qui avaient peu d'enfants au temps d'origine (moins de 1.000), en ont vu cependant l'effectif décroître très fortement.

Il y a aussi de moins en moins d'enfants à naître dans les familles de salariés agricoles. L'importance de la diminution y a été à peu près la même entre 1967 et 1971 que chez les exploitants. D'année en année les enfants nés à la terre ne représentent qu'une fraction de plus en plus restreinte d'une génération (plus que 7 % en 1971 contre 10 % quatre ans seulement avant).

La chute de la nuptialité et de la fécondité

La diminution des naissances dans les campagnes résulte non seulement du déclin de la population active agricole mais de la baisse de la fécondité des familles paysannes. Dans ce domaine aussi des changements historiques se sont produits depuis quelques années. Traditionnellement les agriculteurs faisaient partie des catégories sociales les plus prolifiques, sauf dans quelques régions. Mais l'accroissement du nombre d'enfants par famille qui s'était produit après 1945 dans toutes les catégories sociales, avait été le plus faible chez les exploitants agricoles (8). Leur fécondité est devenue, depuis peu, inférieure à celle de la moyenne de la population : par rapport à la base 100 pour l'ensemble des catégories sociales, l'indice des familles d'agriculteurs exploitants est passé de 104 en 1962 à 98 en 1968 (9). Par contre, les familles de salariés agricoles restent le groupe social le plus fécond.

Si la chute des naissances est devenue si forte dans les campagnes c'est parce qu'elle résulte d'abord de la diminution du nombre de jeunes ménages. Exception faite de l'année 1971 au cours de laquelle il y a eu un oeu plus de mariages d'agriculteurs exploitants qu'en 1970 (10) le nombre

(*) Extrait d'un article publié dans *Economie et Statistique*, n° 61, novembre 1974. Plusieurs des tableaux figurant dans le texte initial n'ont pas été repris ici.

(1) Population, n° 3 de 1963, p. 573-574.

(2) FEBVAY M. — "La population agricole en France ; structure actuelle et évolution", *Etudes et Conjoncture*, août 1956, pp. 707-740 (P. 732 et 733).

(3) Source : INSEE, enquête de 1970 sur la formation et la qualification professionnelle (F.Q.P. 1970) ; champ : personnes ayant un emploi en 1970.

(4) Source : F.Q.P. 1970.

(5) Etude à paraître sur l'école et l'exode.

(6) Relèvent de la section des non salariés du régime social agricole outre les exploitants de polyculture, de cultures spécialisées et d'élevage, les entrepreneurs de travaux agricoles, les artisans ruraux, les ostréiculteurs, mytiliculteurs et pisciculteurs. La comparaison entre le nombre d'allocations prénatales selon la Mutuelle Sociale Agricole et le nombre des naissances légitimes chez les agriculteurs exploitants de l'INSEE qui est possible pour les années 1967 à 1971 montre que le taux de diminution est le même dans les deux cas.

(7) Les conditions d'attribution des allocations prénatales n'ont pas été sensiblement modifiées au cours de la période considérée. Quant aux conditions d'assujettissement elles ont changé à partir du 1^{er} janvier 1965 mais assez peu : le seuil a été porté d'1 ha environ en polyculture à 3 ou 4 ha selon les départements, ce qui a entraîné la radiation de très petites exploitations tenues généralement par des personnes âgées ou par des personnes ayant une activité principale non agricole.

(8) CALOT G., DEVILLE J.-C. — Nuptialité et fécondité selon le milieu socio-professionnel. *Economie et Statistique* n° 27, octobre 1971, pages 3 - 42, p. 42.

(9) INSEE. Données sociales n° 1, 1973, pages 172-173. La fécondité a été calculée pour chaque milieu social en 1962 et 1968 en rapportant le nombre annuel de naissances dans chaque milieu au nombre de femmes dénombré par catégorie sociale au recensement démographique.

(10) Cette augmentation peut avoir plusieurs causes. Il est difficile de proposer une explication en l'absence de données sur l'évolution de la répartition par âge des jeunes mariés.

de nouvelles familles paysannes baisse tous les ans depuis 1967, en valeur absolue et relative. Depuis 1969, il n'y a plus, en France, que 20.000 mariages d'exploitants et de salariés agricoles ; par rapport au nombre total de mariages, celui des travailleurs de la terre n'est en 1971 que de 4,5%.

S'il y a de moins en moins de mariages dans les campagnes, ce n'est pas seulement parce qu'il y a de moins en moins (en nombre et en taux) de jeunes à rester à la terre (cf. infra) ; le déséquilibre des sexes, qui est allé en s'amplifiant dans l'ensemble de l'agriculture française, surtout après 1950, entrave aussi la formation de nouveaux couples (cf. infra) (11).

Quel sera le taux d'entrée dans l'agriculture des jeunes des générations actuelles qui sont de moins en moins nombreuses ? On sait qu'au moins jusqu'aux générations nées avant 1955, il y a une chute continue des taux d'activité agricole et que ces taux sont devenus très bas. Les conditions de reproduction de la classe paysanne ne sont plus du tout les mêmes quand à des générations nombreuses qui entrent nombreuses dans la profession agricole se substituent des cohortes réduites de 1/2 ou d'un 1/3, et qui ne s'orientent qu'en minorité vers l'activité agricole.

DE MOINS EN MOINS D'ENTREES DANS L'AGRICULTURE EN DEBUT DE VIE ACTIVE

La mesure d'un taux significatif d'entrée dans telle profession, en début de vie active, n'est pas aisée car il est fréquent que les jeunes occupent des emplois provisoires ou fassent des stages de durée variable à la fin de leur scolarité. En outre, faire une estimation complète pour une génération donnée implique d'attendre que tous les membres de cette génération aient commencé à exercer un emploi ; un taux calculé à une date donnée, pour un âge donné, traduit d'autant mieux le comportement général de la génération que la proportion des jeunes qui ont commencé à travailler est plus forte.

Ces précisions étant données, on voit que plus les générations d'enfants d'agriculteurs sont récentes, moins elles s'engagent dans l'agriculture. De 90% pour les générations

(11) A défaut de connaître l'évolution du taux de nuptialité agricole, on sait comment varie le taux de célibat d'un recensement démographique à l'autre.

Tableau 1. — Les jeunes ont de moins en moins souvent une première catégorie socio-professionnelle agricole.

1) Cas de jeunes nés à la campagne

	1 ^{re} catégorie socio-professionnelle				
	Agriculteur exploitant	Salarié agricole	Total des catégories agricoles	Autres catégories	Ensemble
Fils d'agriculteurs exploitants					
• nés avant 1936	69,9	11,3	81,2	18,8	100
• nés entre 1936 et 1954	61,8	8,1	69,9	30,1	100
Fils de salariés agricoles					
• nés avant 1936	5,8	60,0	65,8	34,2	100
• nés entre 1936 et 1954	6,6	33,7	40,3	59,7	100

2) Cas de jeunes nés en milieu non agricole

	1 ^{re} catégorie socio-professionnelle				
	Agriculteur exploitant	Salarié agricole	Total des catégories agricoles	Autres catégories	Ensemble
Garçons issus des classes supérieures et des classes moyennes					
• nés avant 1936	1,3	4,2	5,5	94,5	100
• nés entre 1936 et 1954	0,8	1,7	2,5	97,5	100
Garçons issus des classes populaires					
• nés avant 1936	1,4	9,8	11,2	88,8	100
• nés entre 1936 et 1954	0,6	3,9	4,5	95,5	100

Regroupements effectués pour avoir des données significatives :

— classes supérieures et moyennes : cadres supérieurs et professions libérales, patrons de l'industrie et du commerce, cadres moyens.

— classes populaires : employés, ouvriers, personnels de service.

Source - INSEE, enquête sur la formation et la qualification professionnelle de 1970 ; champ : personnes ayant un emploi en 1970.

1893-1913 le taux d'entrée (12) des fils d'exploitations agricoles s'abaisse à 81 % dans les générations nées avant 1936 et à 70 % dans celles de 1936-1954. Le taux n'est déjà plus que de 40 % pour les fils de salariés agricoles nés entre 1936 et 1954 (tableau 1).

On va progressivement vers des taux d'entrée dans l'agriculture inférieurs à 50 %. Cette évolution est nettement entamée en Bretagne où la proportion des entrants, chez les jeunes nés entre 1945 et 1955, s'établit à (13) :

- 71 % pour les fils d'agriculteurs d'Ille-et-Vilaine
- 68 % pour les filles d'agriculteurs d'Ille-et-Vilaine
- 51 % pour les fils d'agriculteurs du Finistère
- 45 % pour les filles d'agriculteurs du Finistère.

Les entrées en provenance des catégories sociales non agricoles, qui ont toujours été très faibles même dans les classes populaires, diminuent cependant, elles aussi. D'où il suit que l'origine sociale des nouveaux actifs agricoles varie peu : la proportion de ceux qui ont une origine non agricole est dans la catégorie des exploitants et des aides familiaux de 6 % avant 1936 et de 5 % après, dans la catégorie des ouvriers agricoles de 45 % et de 48 %. Le recrutement hors de l'agriculture reste minime pour les premiers mais apparaît considérable pour les seconds. En fait, il s'agit d'un recrutement très provisoire.

Avant de le montrer, il faut préciser quels sont les enfants d'agriculteurs qui choisissent d'exercer, au moins temporairement, le métier de leur père. Nos enquêtes faites en Bretagne pour les générations 1945-1955 montrent que les taux d'entrée varient selon le sexe, selon la taille de la famille et selon la dimension de l'exploitation familiale (14). Ils sont également très différents selon l'éducation reçue ; mais dans ce cas l'orientation d'emploi est plus souvent cause que conséquence (15).

Taux différentiels d'entrée chez les enfants d'agriculteurs exploitants

Des taux d'entrée moins élevés pour les filles (45 % dans le Finistère et 68 % en Ille-et-Vilaine), que pour les garçons (51 % et 71 %).

Si la différence n'est pas significative en Ille-et-Vilaine, elle l'est dans le Finistère. Cette opposition traduit le fait que ces deux départements se trouvent à des étapes différentes de l'histoire de la population agricole.

Des taux d'entrée variant entre 0 et près de 100 % selon l'éducation reçue.

Tantôt presque tous les jeunes entrent dans l'agriculture (cas des études agricoles courtes) (16), tantôt tous, ou presque, s'en détournent dès le premier emploi (cas des études supérieures ou de l'enseignement technique long). L'orientation d'emploi varie à la fois selon la nature et le niveau des études suivies. Dans l'exemple du Finistère (17), l'entrée dans l'agriculture est majoritaire en formations basses et courtes, sauf en formation technique (et en formation générale de 1^{er} cycle chez les filles) et minoritaire en formation longue. Il est tout-à-fait exceptionnel que les titulaires de diplômes élevés, quelle qu'en soit la nature, s'engagent dans la profession agricole.

Une entrée moins fréquente quand la taille de la famille augmente et que la dimension de l'exploitation des parents diminue.

La fréquence d'un premier emploi agricole varie du simple au double entre les plus petites et les plus grandes exploitations, exceptions faites d'une part des garçons d'Ille-et-Vilaine qui ont des taux d'entrée si élevés qu'ils sont peu différents selon la taille des fermes, d'autre part des filles du Finistère dont l'entrée est à peu près aussi faible dans la plupart des exploitations.

Ces variations selon l'importance de l'exploitation familiale ne sont pas indépendantes de la nature et du niveau du savoir détenu par les jeunes. En Bretagne, où les superficies ne dépassent à peu près jamais 50 ha, les perspectives de revenus ne sont à peu près jamais suffisantes pour attirer les plus diplômés. Dans une telle région, ce n'est qu'en formations basses et courtes (et spécialement chez ceux qui ont un niveau CEP ou brevet d'apprentissage agricole) que le taux d'entrée varie selon la taille de l'exploitation ou à la fois selon la taille de la famille et la dimension de l'exploitation.

Si, dans l'ensemble de la France, les entrées dans la profession agricole, en début de vie active, restent en moyenne fortes bien qu'en déclin, elles sont, depuis une vingtaine d'années, suivies de fortes sorties.

DE PLUS EN PLUS DE SORTIES HORS DE L'AGRICULTURE, EN COURS DE VIE ACTIVE

Dorénavant, plus de la moitié de ceux qui commencent leur vie active en agriculture n'y restent pas. Chez les fils d'exploitants agricoles, le taux de sortie est passé de 41 % dans les générations antérieures à 1936 à 50 % dans celles de 1936 à 1954 (18). L'évolution semble différente chez les fils de salariés agricoles (66 % et 64 %) mais, dans ce groupe social, le stade est atteint où l'exode agricole se réalise davantage par non-entrée que par sortie.

L'accroissement des flux de sortie se traduit sans doute par un étalement des âges de départ ; on quitte la terre de plus en plus tôt mais aussi de plus en plus tard. Les taux d'exode semblent par contre toujours faibles chez les chefs d'exploitation, catégorie de travailleurs anciennement très inerte ; tout au moins le nombre d'exploitants candidats aux aides publiques à la mutation professionnelle a-t-il augmenté, au cours des dernières années, en valeur absolue et relative.

(12) Taux d'appartenance, lors du premier emploi exercé, aux catégories socio-professionnelles « agriculteurs exploitants » et « salariés agricoles ». Sources : enquête emploi de juin 1953 et enquête FQP de 1970.

(13) Enquêtes faites en 1970 (Ille-et-Vilaine) et 1971 (Finistère). Source : *Le destin scolaire et social des jeunes d'origine agricole* (enquêtes en Bretagne), INRA (Station d'Économie Rurale de Rennes), décembre 1972, 156 p.

(14) Op. cit. Les définitions et conventions retenues pour déterminer si, lors du premier emploi, il y a eu entrée ou non entrée dans l'agriculture sont données aux pages 67 et 68 du document. Le taux d'entrée est le rapport du nombre de jeunes ayant eu un premier emploi agricole au nombre total de jeunes ayant commencé à travailler.

(15) Pour des développements, voir le document à paraître sur l'école et l'exode.

(16) La formation considérée est celle acquise au moment du premier emploi. Si ce premier emploi est un emploi d'apprenti, la formation retenue correspond à celle reçue avant l'apprentissage.

(17) Département pour lequel on possède les informations les plus sûres (l'échantillon étant relativement important : environ 1.000 familles) et les plus détaillées.

(18) Source des données : enquête FQP de 1970. Est considéré comme étant sorti de l'agriculture celui qui ayant eu un premier emploi agricole, occupe un emploi non agricole en 1970. D'autres sorties surviendront après 1970 ; le taux indiqué est donc un taux minimum, surtout pour les générations 1936-1954.

Tableau 2. — Des taux d'activité agricole de plus en plus bas chez les fils d'exploitants et de salariés agricoles.

	Actifs agricoles en 1970 (a) entrés et restés dans l'agriculture	Actifs non agricoles en 1970		Total
		entrés et sortis	non entrés	
Fils d'agriculteurs exploitants nés :				
• entre 1918 et 1935	48	34	18	100
• entre 1936 et 1954	33	37	30	100
Fils de salariés agricoles nés :				
• entre 1918 et 1935	21	42	37	100
• entre 1936 et 1954	17	23	60	100

Source : INSEE, enquête sur la formation et la qualification professionnelle de 1970 ; champ : personnes ayant un emploi en 1970.

(a) Y compris ceux qui sont revenus à la terre après avoir eu un premier emploi non agricole.

Un certain nombre de travailleurs nés à la campagne reviennent à la terre après avoir eu un premier emploi non agricole (2,5 % et 1,6 % chez les fils d'exploitants et de salariés agricoles nés entre 1936 et 1954). Mais ces retours sont, ou seront, peut-être moins nombreux qu'ils ne l'ont été autrefois (10,6 % et 6,5 % dans les générations antérieures à 1936) malgré l'application de nouvelles idéologies favorables à la vie champêtre.

Quant aux entrées dans la classe paysanne, en cours de vie active, de travailleurs nés hors de l'agriculture qui avaient eu un premier emploi non agricole, elles sont bien inférieures aux sorties de travailleurs nés en milieu non agricole et qui s'étaient initialement orientés vers l'agriculture (19). Le rapport est d'environ 1 pour 5 dans les générations antérieures à 1936 et d'1 pour 8 chez les plus jeunes. Les sorties en cours de vie active sont en effet particulièrement nombreuses chez les enfants d'origine non agricole :

- 69 % (générations 1935 et avant) et 56 % (générations 1936-1954) chez les fils de patrons de l'industrie et du commerce.
- 80 % et 53 % chez les fils de cadres moyens et supérieurs.
- 74 % et 53 % chez les fils d'employés.
- 78 % et 82 % chez les fils d'ouvriers.

Pour éclairer davantage la question du recrutement définitif de main-d'œuvre par l'agriculture, il faut préciser les critères de sélection.

Taux différentiels de sortie chez les enfants d'exploitants agricoles (20)

— Des taux de sortie plus élevés pour les filles que pour les garçons.

Il en est tout au moins ainsi dans le Finistère (62 % chez les filles contre 49 % chez les garçons, les taux étant de 54 % et 55 % en Ille-et-Vilaine). Les enquêtes bretonnes mettent en évidence trois modèles d'orientation d'emploi :

- le modèle des garçons et filles d'Ille-et-Vilaine, qui se caractérise par de fortes entrées et de fortes sorties ;
- le modèle des garçons du Finistère : les non-entrées sont aussi fréquentes que les entrées et les sorties aussi fréquentes que les maintiens ;

— le modèle des filles du Finistère : les non-entrées sont supérieures aux entrées et les sorties aux maintiens. Dans ce cas le pourcentage d'actifs agricoles à l'enquête est très bas (18 %) ; il baissera encore compte tenu des projets déclarés de départ.

Nombreux sont les départements français où, comme dans le Finistère, les filles s'engagent moins et restent moins que les garçons dans l'agriculture. Les départs des filles précèdent et entraînent ceux des garçons ; mais il n'y a pas rétablissement complet de l'équilibre, ce qui a pour effet, surtout depuis 1950, d'engendrer un célibat forcé chez les garçons qui demeurent à la terre (21).

— Des taux de sortie plus élevés chez ceux et celles qui n'ont pas reçu de formation agricole.

En cours comme en début de vie active, les taux de transfert hors de l'agriculture ne sont pas identiques selon la nature et le niveau de la formation scolaire. Les sorties sont plus fréquentes chez ceux et celles qui ont un niveau B.E.P.C., C.A.P. ou C.E.P. que chez ceux et celles qui ont fréquenté l'enseignement agricole court. Les différences sont moins grandes chez les filles du Finistère dont le taux global de sortie est très élevé.

Les taux de sortie, comme les taux de non-entrée, augmentent quand la taille de la famille augmente et que la dimension de l'exploitation des parents diminue.

Il est remarquable que chez les garçons du Finistère il y ait une variation à peu près continue dans les pourcentages d'actifs agricoles selon à la fois la taille de la famille et celle de l'exploitation. Les fréquences s'ordonnent d'une façon telle

(19) Un autre type d'entrée dans l'agriculture en cours de vie active est celui des travailleurs étrangers.

(20) En raisonnant à âge égal, car les taux de sortie varient d'abord selon l'âge.

(21) Pour le développement historique du célibat paysan se reporter à :

- JEGOUZO G. L'ampleur du célibat chez les agriculteurs. *Economie et statistique*, n° 34, mai 1972, p. 13-22.
- JEGOUZO G., BRANGEON J.-L., Célibat paysan et pauvreté, *Economie et Statistique*, n° 58, juillet-août 1974, p. 3-13.

qu'une baisse de même ampleur dans l'orientation vers l'agriculture correspond soit à une baisse de surface, soit à une diminution de l'intensité de la production, soit à un accroissement du nombre de frères et sœurs (22). Si les tendances ne sont pas aussi régulières chez les filles, la proportion d'actives agricoles est à peu près toujours plus élevée dans les familles d'1 ou 2 enfants pour chaque taille d'exploitation.

Dans l'ensemble groupé des garçons et des filles, c'est uniquement lorsque la dimension de l'exploitation familiale est plus grande que les taux de maintien sont plus forts en formation agricole. Si la formation agricole courte est la seule éducation pour laquelle environ la moitié des jeunes tout au moins garçons, opte pour la condition paysanne, c'est parce qu'elle est à la fois plus fréquente et plus rétentrice sur les plus grandes exploitations.

Pour beaucoup l'emploi agricole est devenu une situation d'attente, mais parmi ceux qui sortent, certains déclarent qu'ils auraient souhaité rester. Ceci veut dire qu'un certain nombre de jeunes se concurrencent pour être agriculteur ; ceux qui l'emportent sont les héritiers des grandes exploitations. L'entrée dans l'agriculture est beaucoup moins libre qu'il pourrait le sembler.

C'est la petite et moyenne paysannerie qui est menacée d'effondrement à une échéance relativement proche. Il y a encore cependant des projets de maintien définitif sur de petites surfaces. Dans le Finistère, 29 % des aides familiaux qui ne forment pas explicitement le projet de sortir de l'agriculture se trouvent sur des exploitations non légumières de moins de 20 hectares. La proportion de futurs petits exploitants est encore plus élevée en Ille-et-Vilaine où la concentration des exploitations s'effectue plus lentement. Il leur faudra intensifier pour survivre.

Vers un tarissement quantitatif et qualitatif de la classe paysanne ?

Depuis une vingtaine d'années, la population active agricole française a tendance à se tarir rapidement pour plusieurs raisons : le nombre de naissances dans les familles paysannes n'a jamais décliné autant, les taux d'orientation vers l'ac-

tivité agricole s'abaissent sans cesse de génération en génération, les jeunes nés en milieu non agricole se détournent, eux aussi de plus en plus de la condition paysanne, enfin, les retours à la terre restent rares, contrairement à une opinion fréquente. Mais si, chez les jeunes nés après la seconde guerre mondiale, la probabilité totale d'accès à l'agriculture est faible, elle augmente, spécialement chez les garçons, lorsque la taille de l'exploitation des parents est élevée, que le nombre d'enfants dans la famille est faible et s'accroît quand la réussite scolaire à l'école primaire est médiocre et qu'il y a fréquentation du cycle court de formation agricole. Dès lors, le tarissement serait-il non seulement quantitatif mais qualitatif, le cycle court agricole ayant pour caractéristique fondamentale de recruter souvent dans les sections de transition et les classes pratiques ?

Dans la génération des pères il y avait déjà incompatibilité générale entre diplômes élevés et choix du métier agricole ; mais nombre de bons élèves de l'école primaire n'accédaient pas à l'enseignement secondaire et restaient à la terre. Dans la génération des fils, l'accès aux études secondaires se généralise et l'incompatibilité se situe maintenant entre la réussite scolaire précoce et le maintien dans l'agriculture ; d'où il suit qu'en moyenne tout au moins, la faiblesse du niveau culturel définit, bien plus aujourd'hui que dans le passé, la condition paysanne malgré l'augmentation de la proportion de paysans diplômés. Si écrémage il y a, comme on le répète souvent, il se produit à une plus grande échelle maintenant qu'autrefois.

Cette conclusion peut paraître entachée d'arbitraire parce que fondée sur les critères culturels de l'institution scolaire et des catégories sociales dominantes. Il n'en reste pas moins qu'un moindre accès au capital scolaire est une source d'infériorité dans les rapports entre groupes sociaux. D'autre part, si l'exercice du métier agricole exige une technicité croissante et si la qualification correspondante peut être en partie acquise en dehors de l'école, il n'est pas sûr que ce nouveau savoir soit toujours possédé par les paysans eux-mêmes.

(22) Régularité non testée du fait de la faiblesse des effectifs.